



AU FIL DES PAGES

PRINTEMPS - ÉTÉ 2025

ÉTAT CIVIL

Naissances:

- Lou AUBRY née le 22 Mai 2024
Fille de Diane LIOUX et Julien AUBRY
- Noé LETREGUILLY né le 10 Juillet 2024
Fils de Marylou FAVRE-MOIRON et Victor LETREGUILLY
- Selena HEUSTACHE-MARMOUX née le 25 Octobre 2024
Fille de Sylvana GARCIA et Maxime HEUSTACHE-MARMOUX

Mariages :

- Meghane CORSINI et Pierre CIMMA unis le 08 mars 2025
- Julie BONIN et Florent DELAY unis le 29 mars 2025



SOMMAIRE

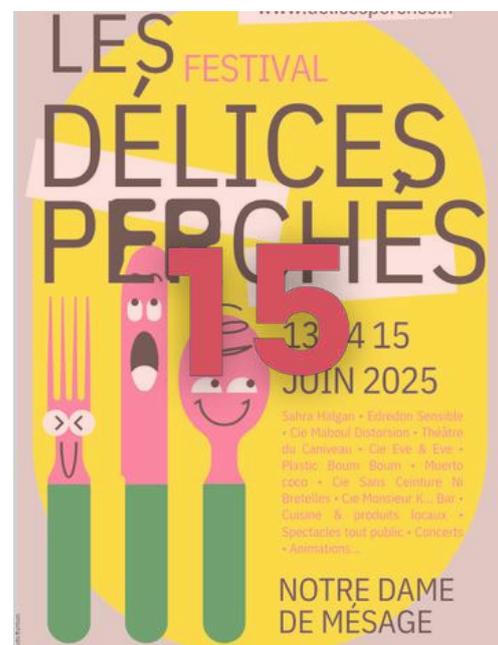
- 03** Le mot du Maire
- 04** Diaporama
- 05** Vie communale
- 13** Vie associative & culturelle
- 18** Informations diverses
- 23** Informations pratiques
- 24** Agenda

ZOOM SUR...

SÉCURISATION DU
CARREFOUR RN85 /
ST SAUVEUR 

BUDGET 2025

LES DÉLICES PERCHÉS





EDITO

Mésageoises, Mésageois,

Le printemps pointe le bout de son nez, la chaleur se fait ressentir, la végétation reprend des couleurs et de la hauteur, les moteurs des tondeuses et des débroussailleuses commencent à s'entendre, les barbecues vont se rallumer... c'est la campagne.

Nous avons voté le dernier budget de ce mandat le 1^{er} avril dernier. Ce n'était pas une farce mais difficile comme à son habitude, avec nos contraintes de dotation de l'État qui diminuent encore et les dépenses obligatoires qui augmentent (assurance, coût de la vie...). Il a été décidé malgré tout, de ne pas augmenter les taxes sur la Commune.

Je remercie tous les élus-es et notre Secrétaire Générale pour la préparation de ce budget, d'avoir trouvé un consensus financier, réaliste, prudent et pragmatique. Cette année, le minimum a été reversé en Section Investissement afin de garder le plus possible dans notre Budget de Fonctionnement, ce qui nous permettra de réaliser plusieurs « petits » travaux comme la gestion de la végétation (encore et toujours), les élagages des arbres dangereux ou malades, les réfections diverses (buses du Rif), les réparations de nos locaux (volets roulants aux salles Connex et Oeilley) ainsi que les aléas rencontrés dans l'année.

Une subvention a été inscrite au CCAS afin de mettre en place le service de « Portage des repas » qui devrait être proposé pour début juin. Pour la Section Investissement, deux thèmes importants sont fléchés : la restauration de l'église Sainte Marie pour 30K€ et l'éclairage public pour 40K€.

Pour l'église Sainte Marie, un diagnostic du bâti et de son périmètre proche sera réalisé par un maître d'œuvre, l'atelier ISSHIN, comportant un architecte du Patrimoine, choisi lors d'un MAPA (Marché à Procédure Adaptée). Une subvention pour ce diagnostic sera demandée à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) qui pourrait être à hauteur de 50%. Il permettra de connaître « l'état sanitaire » de l'église inscrite aux Monuments Historiques et déterminera la priorité des travaux à réaliser. Je remercie tout particulièrement Mme Critin, chargée de mission au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour ses conseils, son travail et son aide précieuse.

Concernant l'éclairage public, une campagne de remplacement des têtes de candélabres avec éclairage « Led » devrait être réalisée sur les secteurs les plus anciens qui posent des soucis électriques et qui nécessitent des interventions fréquentes comme la rue du Moulin et des Templiers. Ceci pour un montant de 20K€. Une création d'éclairage sur la route de la Commanderie est prévue, le long du nouveau cheminement piéton des écoliers qui prennent le bus scolaire, à la suite de la suppression de l'arrêt de car de « La Touche », qui est déporté à l'arrêt de car, vers les terrains de tennis. Après de multiples réflexions, nous pensons que ce cheminement doit être éclairé de façon conforme.

Ces travaux représenteront un coût de 20K€ supplémentaires. Concernant ce cheminement, nous échangeons toujours avec le SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise) et le Service Voirie de Grenoble-Alpes Métropole pour améliorer la signalétique et la sécurité de tous les usagers (piétons, véhicules, cycles...).

Un mot sur le projet de construction de la Touche : le constructeur rencontre des difficultés pour vendre les appartements, comme visiblement un peu dans toute la région où l'immobilier n'est pas au beau fixe. Néanmoins, celui-ci reste motivé et déterminé. Le modèle économique du projet est revu de façon à proposer des coûts au m2 plus abordables pour les éventuels acquéreurs.

Information sur les falaises de la Maconnière : nous avons fait débroussailler la falaise au niveau et autour des dispositifs de sécurité et de retenue (entreprise ONF Vegetis) afin de réaliser le diagnostic de ces ouvrages (entreprise CAN). La conclusion de l'étude indique une nécessité de remettre en état rapidement l'ensemble de l'aménagement de sécurité. Des devis pour ces travaux sont en cours pour monter un dossier de subvention.

Nous travaillons avec la Métropole pour mettre en place un fonds de concours pour que la Métropole puisse participer aux frais des dégâts engendrés par la venue des gens du voyage sur notre complexe sportif en août 2024. Cette participation serait de 50% sur le montant total hors taxe des factures de réparation, soit un montant de 8K€ pour notre Commune. La délibération devrait être à l'ordre du jour au prochain Conseil Métropolitain de mai.

Sécurisation carrefour RN85 / Montée de St Sauveur : La DIRCE nous a indiqué que des travaux dits de « court terme » devraient débuter en juin par la mise en place d'une meilleure signalétique, marquage au sol, éclairage « flash », dans l'attente de la finalisation de l'étude de faisabilité de la sécurisation de ce carrefour, qui doit être menée au stade « PRO ».

Nous maintenons que ces travaux de sécurisation doivent être réalisés au plus tôt aux dépens des autres dépenses de l'État (JO 2030 ?), c'est une question de sécurité des usagers au quotidien !

Nous continuons d'intervenir auprès de Mme la Préfète, de nos parlementaires et de la Métropole, pour agir et faire agir ! Merci au Collectif et à toutes les personnes qui le soutiennent, pour votre implication, dévouement, et énergie déployée.

Je vous souhaite un bon printemps avec beaucoup de festivités, d'activités diverses, sportives, des sorties musicales, culturelles ou créatives, sur la Commune de Notre Dame de Mésage, dont la 6^{ème} édition des Délices Perchés mi-juin. Merci aux associations pour leur investissement et leur pouvoir de nous divertir.

Jérôme BUISSON



CONCERT DE JAZZ, UN SUCCÈS FOU!

En janvier dernier, à Notre Dame de Mésage, nous avons assisté à un concert de jazz donné par le groupe Triolistic.

**UN PUR
RÉGAL !**



La salle était comble !
Les musiciens nous ont enchantés en reprenant les plus belles chansons françaises revisitées avec une consonance jazzy.
Un concert rempli d'émotion, de surprise, de talent !
Un pur régal !

LE DÎNER-SPECTACLE DU COMITÉ DES FÊTES

Le samedi 15 février a eu lieu le dîner-spectacle organisé par le Comité des Fêtes.

Plus d'une centaine de personnes a pu ainsi profiter du spectacle donné par la Compagnie « Un nouveau regard », et déguster un repas complet en famille ou entre amis.



Les spectateurs ont pu ensuite prendre possession de la piste de danse pour finir la soirée en beauté !



SÉCURISATION DU CARREFOUR RN85-ST SAUVEUR

DÉBUT JANVIER, LA MAIRIE A REÇU UN COURRIER DE LA DIR CENTRE EST PROPOSANT DES AMÉLIORATIONS DE LA SIGNALISATION.



QUELQUES ÉVOLUTIONS À ESPÉRER !

- Installation de panneaux d'alerte clignotants;
- Carrefour limité à 50 km/h car l'arrêt du bus se fait "en ligne" c'est à dire sur la RN (pas de zone d'encoche ni de retrait);
- Pose d'un radar pédagogique à la descente;
- Remplacement du cédez-le-passage par un stop;
- Reprise du marquage de l'arrêt de bus montant;
- Reprise de la ligne centrale

La Mairie a fait remonter quelques points additionnels tels que la signalisation de la Commune à la montée, la reprise du marquage des arrêts de bus dans les 2 sens, la visibilité plus marquée de la ligne centrale, le radar pédagogique dans les 2 sens...

Cette amélioration de la signalisation, normalement prévue lors du prochain fauchage de la RN85, courant juin, ne change en rien la dangerosité du carrefour et nous sommes toujours en attente d'un aménagement dans les plus brefs délais.

Le 14 février dernier, les habitants de Notre Dame de Mésage et les élus ont manifesté devant la Préfecture espérant être reçus par Mme la Préfète. Malheureusement aucune rencontre n'a eu lieu.



Concernant le sondage sur la fréquentation du bus si l'arrêt était plus sécurisé, une vingtaine de foyers a répondu : 11 scolaires prendraient le bus tous les jours et 20 non scolaires avec une fréquence variée : 3 tous les jours, 9 toutes les semaines et 8 tous les mois.

Sur la base de ce sondage, la Mairie a demandé au Président du SMMAG de trouver une solution temporaire en attendant la réalisation des travaux.

Le Collectif continue son action. Restons mobilisés.

URBANISME

Lors des instructions des demandes de travaux ou de construire, les services de la Mairie alertent, vous informent et attirent de plus en plus souvent votre attention sur les modifications des règlements de zonage du PLUi ainsi que les règlements liés aux risques naturels...

**CE QUI ÉTAIT POSSIBLE ET
AUTORISÉ AVANT, NE L'EST PEUT-
ÊTRE PLUS MAINTENANT !**

Donc, certaines constructions, aménagement étaient réalisables avant 2019, date d'approbation du PLUi et de son règlement, ou avant les récentes modifications du PLUi, N°1, N°2 et N°3 (actuellement en cours d'approbation) et maintenant ne le sont plus. Par exemple, dans les zones à risques dites de « suffosion », notées « RF ou BF » sur les cartes des aléas des risques naturels, la construction de piscine est interdite.

Attention également aux nouveaux règlements de clôture, avec des murs « pleins » en partie basse de 1 mètre de hauteur maximum et une hauteur de clôture de 1,80m maximum en limite d'espace public ou de voirie.



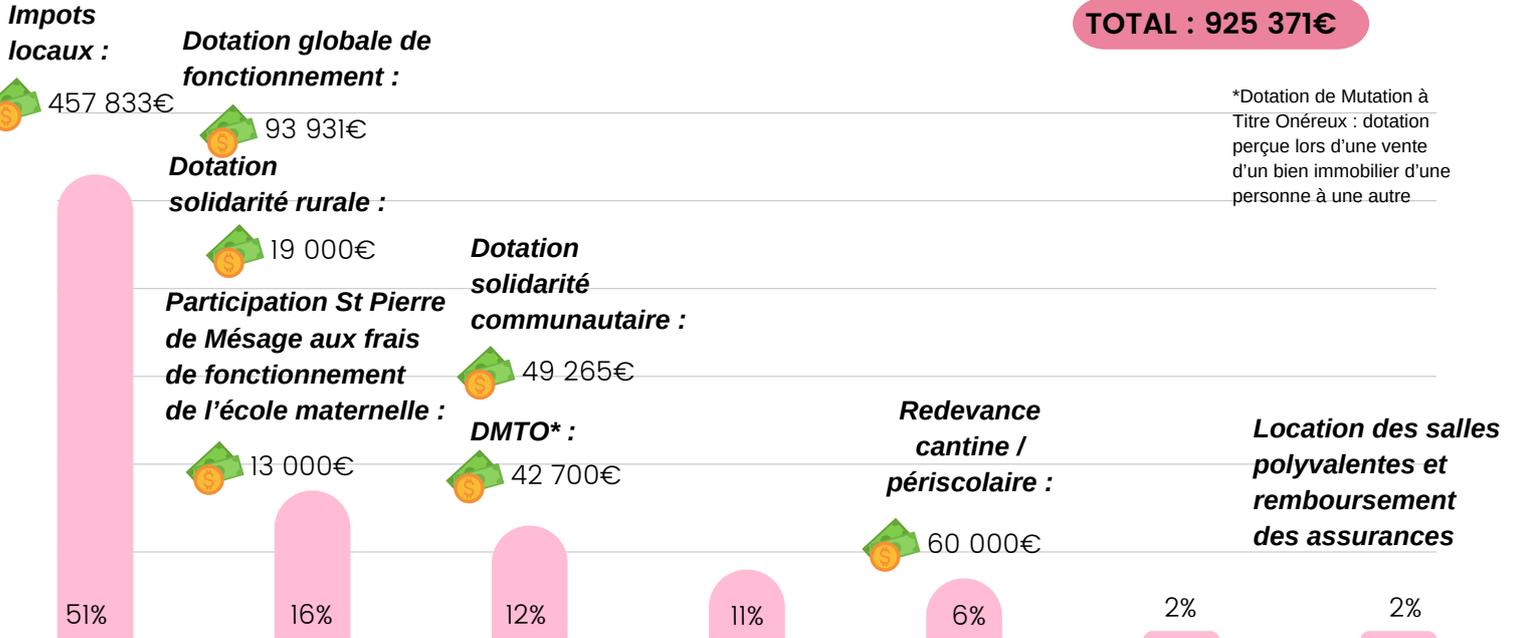
TAUX DES IMPOSITIONS 2025

BUDGET 2025

Taxe foncière sur le bâti	36.08 %
Taxe foncière sur le non bâti	51.84 %
Taxe d'habitation (résidence secondaire)	8.13 %

RECETTES de fonctionnement

TOTAL : 925 371€



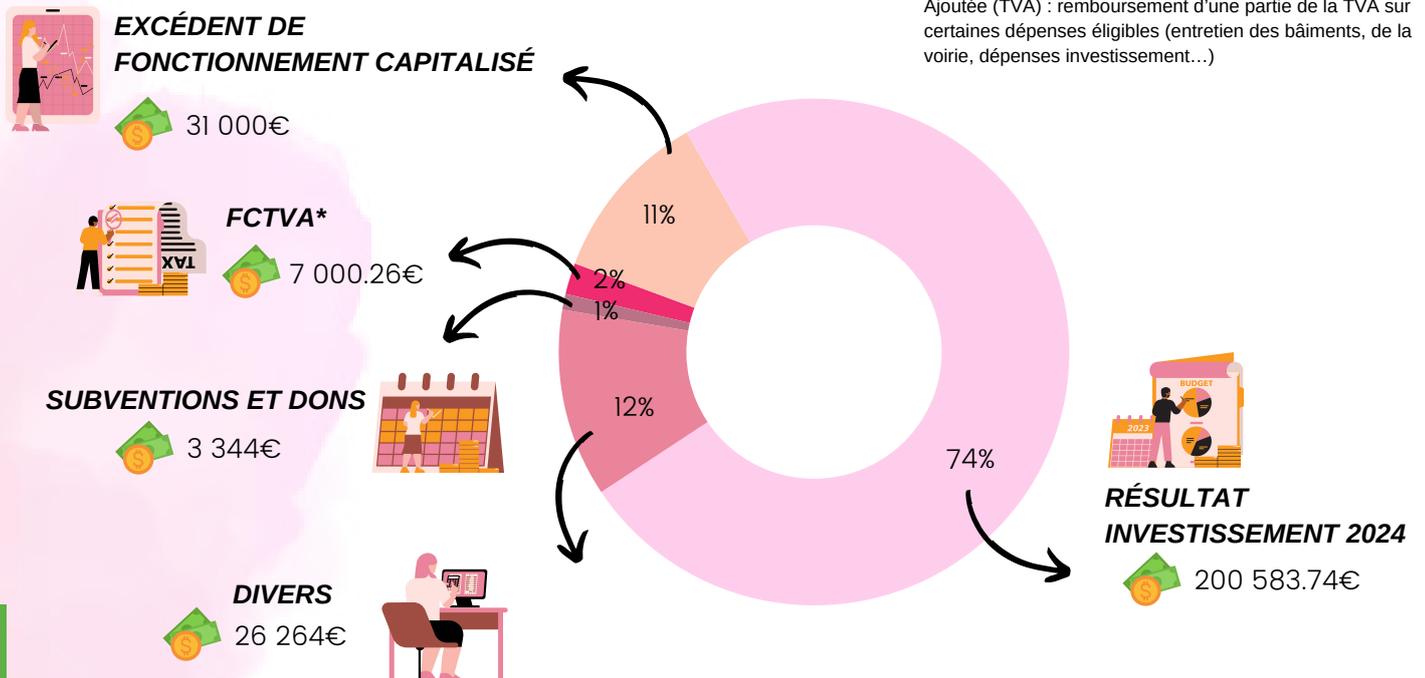
*Dotation de Mutation à Titre Onéreux : dotation perçue lors d'une vente d'un bien immobilier d'une personne à une autre



RECETTES investissement

TOTAL : 268 192€

*Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) : remboursement d'une partie de la TVA sur certaines dépenses éligibles (entretien des bâtiments, de la voirie, dépenses investissement...)



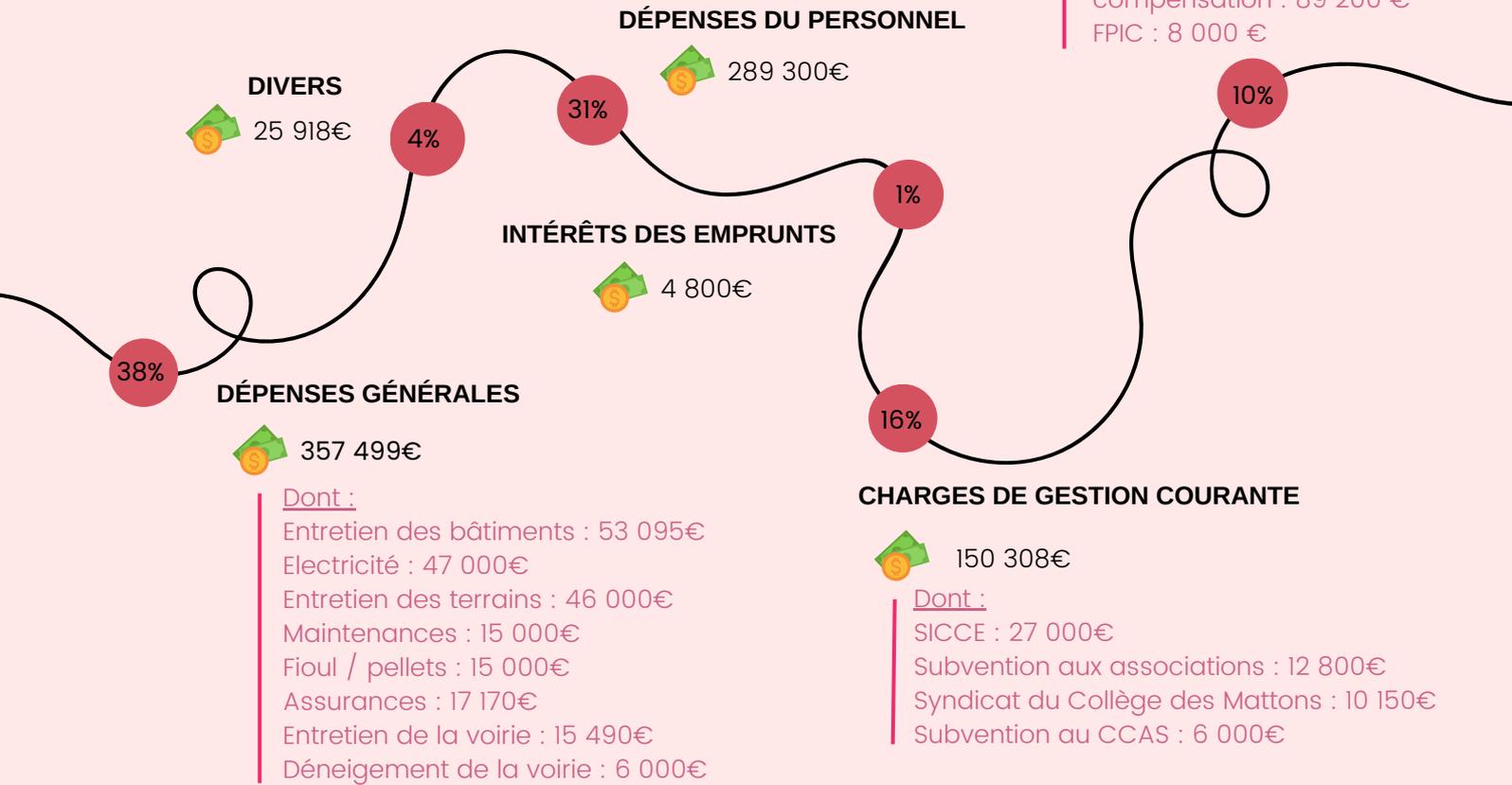
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

TOTAL : 925 371€

ATTÉNUATION DE PRODUITS

97 200€

Attribution de compensation : 89 200 €
FPIC : 8 000 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

TOTAL : 268 192€

REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT

23 215€

ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE

11 850€

DIVERS

9 170€

ÉTUDES

69 550.45€

Sécurisation de la falaise de la Maconnière : 27 550€
Diagnostic de l'église Ste Marie : 30 000€

ÉCLAIRAGE CHEMINEMENT PIÉTON À LA COMMANDERIE

20 000€

OUTILLAGES TECHNIQUES

26 928€

CONSTRUCTION SUR LES BATIMENTS PUBLICS

25 800€

TRAVAUX DIVERS

40 000€

Dont :
20 000€ pour modernisation de l'éclairage public

MOBILIERS

41 678.55€



C'EST LE MOMENT D'ÉLAGUER

Comme chaque année au printemps, de nombreux arbres et buissons empiètent sur le domaine public, entraînant de sérieuses difficultés dans le ramassage des poubelles par les services de collecte des déchets de la Métropole.

En effet, une végétation mal entretenue peut avoir de lourdes conséquences : gêner voire empêcher le passage des camions poubelle, dégrader les véhicules, blesser des agents... De plus, cet empiètement sur les voies de circulation peut également empêcher l'intervention des services de secours comme un camion de pompiers, par exemple.



Pour rappel, l'entretien des arbres et haies en limite de voie publique est une obligation, conformément à l'article 9.4 du Règlement de Collecte Intercommunale de Grenoble-Alpes Métropole : « La garantie des conditions de réalisation du service de collecte dépend en partie du gestionnaire des espaces privés ou publics, qui doit assurer l'élagage de la végétation en cas de gêne pour la circulation... ».



En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire riverain pourrait être engagée.

La Métropole appelle donc à votre plus grande vigilance pour entretenir vos végétaux et éviter ces désagréments.

Et pour réduire vos déchets verts, pensez au broyage. Déposé au pied de vos plantations (paillage), le broyage de bois a de nombreux avantages : conserve l'humidité, limite le désherbage, nourrit et protège le sol... La Métropole propose même un dispositif de prêt de broyeur dans votre Commune.

Plus d'information sur
www.grenoblealpesmetropole.fr/dechetsverts

Les services de la collecte vous remercient d'avance pour votre collaboration.

DIVAGATION DE CHIENS

Nous observons de plus en plus de chiens qui se promènent sans laisse ou qui divaguent sur la Commune. Merci de bien vouloir faire attention à vos animaux.

Il est rappelé aux habitants qu'il est formellement interdit de laisser ses animaux divaguer sur la voie publique.



Un chien « en état de divagation » est un animal errant. C'est l'article L211-23 du code rural qui en donne la définition :

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres.



À l'arrivée du printemps, nous avons recommencé à nous occuper du jardin. D'abord, nous avons désherbé et les poules nous ont aidés ! On a aussi replanté quelques bulbes et observé les premières fleurs qui sont sorties : les jonquilles, les tulipes, les jacinthes.... Et bientôt, on sèmera des graines pour avoir des légumes !

Les CM1 - CM2



Les élèves de l'école élémentaire vont à la piscine de Livet - Gavet, le mardi, en bus !

En arrivant, on file dans les vestiaires pour se changer puis, on va prendre une douche avant d'aller dans l'eau.

Il y a 5 groupes :

Avec Albane

Avec Frédérique

Avec Anthony

Avec Tom

Avec Loren



À la piscine, on fait des exercices : bascule arrière ou avant, fusée, plongeon, toboggan, étoile de mer...



La piscine c'est bien et ce qu'on préfère c'est le toboggan, les plongeoirs... et nager surtout !

Les CP de l'École la Romanche



Les élèves du CE1 au CM2 se rendent à la patinoire Pôle Sud de Grenoble tous les lundis en bus pendant 5 semaines. Sur la glace, on fait des parcours et des jeux : attraper des balles, les poser sur des plots, passer sous des arches, patiner en arrière, glisser sur une longue distance...

Patiner correctement, cela demande d'être bien concentré et de bien suivre les règles !

Les CM1 - CM2





TRAVAUX

Aménagement pour accéder à un regard qui n'était plus accessible



Remise en état du chemin vers le city stade



Remise en sécurité d'un regard à côté de l'aire de jeux



Installation des nouveaux bancs de touche au stade de foot



Coupes d'arbres tombés en travers du chemin



Réalisation d'un grillage à St Sauveur



Installation d'un miroir aux Templiers

Dans le cadre de leur programme annuel d'investissement, les régies de l'eau potable et de l'assainissement de Grenoble-Alpes Métropole, réalisent actuellement des travaux sur les réseaux humides de la rue des Durands à Saint Pierre de Mésage.

Cette opération nécessite la fermeture à la circulation de la rue des Durands sur la commune de Saint Pierre de Mésage à l'avancement des travaux.

PAR CONSÉQUENT, IL N'EST PLUS POSSIBLE D'EMPRUNTER LA RUE DES DURANDS ENTRE NOTRE DAME DE MÉSAGE ET SAINT PIERRE DE MÉSAGE DEPUIS LE LUNDI 7 AVRIL, ET CE POUR UNE PÉRIODE PRÉVISIONNELLE MAXIMALE DE 6 MOIS (hors intempéries et aléas de chantier).



Les habitants du chemin des Peyrauds pourront sortir par le chemin de Grange Colin et reprendre la rue des Durands en direction de Notre Dame de Mésage. Un panneau de signalisation « route barrée à 800 m » sera mis en place au carrefour entre la rue des Durands et la rue des Terrasses de la Romanche. Conscients du désagrément que cela peut engendrer, nous vous remercions par avance pour votre compréhension.

COUPURE D'ÉLECTRICITÉ

Une coupure d'électricité aura lieu le **LUNDI 12 MAI** pour un motif « d'élagage à proximité du réseau électrique ».



Entre 8h30 et 12h00 sur les secteurs suivants :

- Au Grand Pont
- Aux Platrières

Entre 14h00 et 15h30 sur les secteurs suivants :

- Mairie, route de la Commanderie
- Chapelle Saint-Firmin
- Route de Laffrey
- Montée des Collines
- Route du Montalay



Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Pendant la coupure pour suivre son évolution et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site enedis.fr en flashant le QR CODE.

Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.



ABANDON DE DÉCHETS

Le dépôt sauvage de déchets connaît une forte augmentation à Notre Dame de Mésage. Un appel au civisme est lancé à chaque habitant : ne faites pas peser sur les agents communaux la charge qui vous incombe, à savoir celle de trier et de jeter vos poubelles !

POUR RAPPEL, LE DÉPÔT SAUVAGE DE DÉCHETS EST INTERDIT ET PUNI PAR LA LOI.

Environnement

L'abandon de déchets dans la rue

C'est **135 €**
d'amende à régler dans les 45 jours

Au-delà de ce délai,
l'amende passe à **375 €**

Si vous ne payez toujours pas,
le juge peut fixer l'amende à **750 € maximum***

À savoir

* L'amende peut aller jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets.

Service-Public.fr



LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie commémorant l'armistice du 8 mai 1945 aura lieu sur le parvis de la Mairie à 10h30.



Comme chaque année, les enseignants des deux écoles apportent un soin particulier à éveiller les consciences civiques de leurs élèves, en participant à cette cérémonie et en travaillant en classe sur le sujet.

Ainsi, cette année, les enfants de la Grande Section au CM2 chanteront une partie de la Marseillaise, ils présenteront ensuite une œuvre collective réalisée par les enfants des deux écoles et enfin, quelques élèves d'élémentaire volontaires liront un texte.

Merci aux enseignants et aux élèves pour leur participation.

CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de Loisirs ouvrira ses portes, à la salle polyvalente Marcel RICHARD, aux enfants âgés de 3 à 12 ans du 7 au 25 juillet 2025.

Comme toutes les années, ACL proposera diverses activités aux enfants. Les inscriptions sont à transmettre directement à ACL.

Une plaquette d'information sera distribuée par l'école.

Une subvention venant du CCAS a été accordée aux enfants de Notre Dame de Mésage en fonction du quotient familial.

Le tarif annoncé prend en compte la subvention.

Inscriptions auprès d'ACL :

Association des Centres de Loisirs
11 Avenue Jean Perrot
38100 Grenoble
04 76 87 76 41
www.acl-grenoble.org



ANNONCE BEATRICE TOURNOUD

Voilà... Comme vous le savez je vis depuis quelques années dans la maison de mon enfance dans le Grésivaudan. J'ai pris la décision d'aller aussi y travailler.

Je remercie tout ceux qui depuis 15 ans m'ont fait confiance pour leurs soins... et je vous confie aux autres cabinets d'infirmiers libéraux de votre choix...

Sereinement vôtre,

Béatrice TOURNOUD



INSCRIPTIONS CCAS

Vous avez 65 ans ou plus ?

Les personnes qui ont 65 ans en 2025 ou les nouveaux arrivants ayant 65 ans et plus, peuvent s'inscrire au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune en contactant le secrétariat de la Mairie.

Elles seront invitées à la fin de l'année par la Municipalité à participer au repas regroupant toutes les personnes inscrites, ou pourront recevoir un colis cadeau si elles ne sont pas disponibles pour assister au repas.





Samedi 17 & dimanche 18 mai
à Ste MARIE de Mésage (messe annuelle samedi à 17h)

Exposition : Claire JUBAULT (peintures)
10 h 17 h
Nouvelles créations...
Vente au profit
de la restauration
de l'ÉGLISE



association sainte marie de mésage
courriel : mariemesace@orange.fr

EXPOSITION DE PEINTURE

L'association Sainte Marie de Mésage propose une exposition de peinture afin de collecter des fonds pour permettre l'entretien et la restauration de l'Église Sainte-Marie de Notre Dame de Mésage.



DU THÉÂTRE PAR LA CIE PARTAGE

La Cie Partage présente à Notre Dame de Mésage en Mai :

LES CRAPAUDS FOUS

Depuis deux ans, la Cie Partage, basée à Vizille, prépare avec passion une création théâtrale exceptionnelle : LES CRAPAUDS FOUS. Ce spectacle, mêlant histoire et mise en scène originale, raconte l'incroyable destin de médecins polonais qui, durant la Seconde Guerre mondiale, ont sauvé des milliers de vies grâce à une supercherie audacieuse.

Dirigé par Manon Josserand, assistée de Léa Gasparutto, et sublimé par les costumes et la scénographie d'Annick Noël, ce projet ambitieux réunit 15 comédiens amateurs pour incarner une vingtaine de personnages à travers deux époques :

1990, NEW YORK

Une étudiante en psychologie interroge un médecin retraité sur les actes héroïques de son grand-père.

1940, ROZWADÓW, POLOGNE

Deux jeunes médecins imaginent un stratagème brillant pour déjouer l'occupant nazi et protéger les populations menacées.



Un spectacle intense, rythmé, où l'émotion et l'ingéniosité s'entremêlent pour raconter une histoire méconnue et bouleversante.

Rendez-vous à la Chapelle Saint-Firmin

➔ Dimanche 25 mai à 16h30 – Représentation

Venez découvrir ce spectacle unique, reflet de l'engagement et de la passion de la Cie Partage pour un théâtre vibrant d'histoire et d'humanité.



➔ Tarif Libre

Réservations obligatoire à : reservation.ciepartage@yahoo.fr



concert: Céline et
BARBARA DESCHAMPS
 dimanche
 15 juin à 17 heures
 Ste MARIE de MÉSAGE
 Réservations :
mariemesage@orange.fr
 ou par sms du
 06 83 07 16 69
 Auteur - Compositeur - Interprète
www.barbaradeschamps.net

CONCERT À L'ÉGLISE SAINTE MARIE

DIMANCHE 15 JUIN À 17H00 - ÉGLISE SAINTE MARIE DE MÉSAGE

Barbara Deschamps a pris son envol dans le monde de la chanson en montant sur scène pour la première fois en 2008. Auteur compositeur et guitariste, elle interprète ses propres chansons. Accompagnée seulement de sa guitare et le plus souvent de sa fille Céline, elles offrent toutes les deux une belle polyphonie, sans fausse note : du rythme, de la douceur, parfois avec pudeur, parfois avec humour, mais toujours avec conviction, elles nous chantent la vie et viennent nous offrir avec simplicité, un énorme bouquet de poésie et d'émotion.

YES - YOGA ET SOPHROLOGIE

L'Association Yes-Yoga Et Sophrologie propose des pratiques simples et adaptées à chacune et à chacun qui favorisent l'harmonie corps-esprit, l'apaisement du mental, l'évacuation des tensions physiques mentales et émotionnelles, la conscience de soi, développent la confiance en soi, la souplesse et la résistance du corps et renforcent l'immunité.

DES FORMULES VARIÉES :

Les ateliers de yoga et sophrologie

Les samedis matins de 9h30 à 12h, en salle d'Évolution ou en extérieur sur le site de la Chapelle St Firmin si la météo est favorable.

Les inscriptions sont réalisables jusqu'à la veille du cours

 Sur le site :
<https://yes-yoga-et-sophrologie.jimdosite.com>

 Téléphone :
 06.67.97.66.06

 Agenda :
 Samedis 24 Mai - 21 Juin - 27 Septembre

Cycle de yoga sur chaise

Une pratique de yoga spécifique, adaptée à une mobilité limitée à Notre Dame de Mésage, en Salle de l'Oeilly,

 les mardis de 10h à 11h,
 13 - 20 et 27 Mai - 3 et 10 Juin
 (max 10 participant.e.s)

Agenda de rentrée :

 Reprise semaine du 15 Septembre

Accompagnement individuel en sophrologie et en yoga

Des cours de yoga hebdomadaires

 Les mardis de 18h30 à 20h, dans le cadre des activités de l'association AGIL, à Notre Dame de Mésage, en salle d'Évolution

 Les jeudis de 18h30 à 20h, dans le cadre des activités du CLC, à Eybens, Ecole des Ruires

 Agenda de rentrée :

Reprise semaine du 15 Septembre

yes. 
 YOGA & SOPHROLOGIE

Patricia, professeure de yoga
 Camille, sophrologue caycédien
 Association Yes-Yoga Et Sophrologie
 37 Allée du Connex
 38220 NOTRE DAME DE MÉSAGE
 06 67 97 66 06

<https://yes-yoga-et-sophrologie.jimdosite.com/>

CLUB DE L'ÂGE HEUREUX

Après notre sortie du 23 Avril prochain au musée du PELLAFOL, notre club va prendre ses quartiers d'été le 30 juin 2025

REPRISE LE 1^{ER} SEPTEMBRE

Tous les lundis nous nous réunissons pour un moment convivial autour des cartes et de divers jeux.

Vous êtes intéressé.es par les jeux, les bons repas, les sorties, venez nous rejoindre. Nous vous attendons avec grand plaisir ! 

Bonnes vacances à tous

Renseignements au 06 80 60 47 46
 Le Club de l'Age Heureux

Profitez de la belle saison pour respirer,
 pratiquer une activité physique, partager
 de joyeux moments, lire, rêver et
 s'émerveiller chaque jour !

LES DÉLICES PERCHÉS 6ÈME ÉDITION

MÉSAGEOISES, MÉSAGEOIS !

Le festival Les Délices Perchés revient pour une 6ème édition encore plus festive et gourmande !

Plongez dans un week-end magique où musique, spectacles et gastronomie se mêlent pour ravir petits et grands. Entre amis ou en famille, partageons ensemble des moments uniques : spectacles sous les étoiles, banquet festif, bal masqué endiablé et bien plus encore !

DU VENDREDI AU DIMANCHE

UNE FÊTE SPECTACULAIRE !

Acrobaties vertigineuses, marionnettes envoûtantes, danses exaltantes, cabaret fantastique, musique live, jeux insolites, chasse aux trésors, ateliers découverte... Ouvrez grand les yeux, prêtez l'oreille et laissez-vous emporter par la magie du festival !

UNE CUISINE POUR TOUS LES GOÛTS !

Cette année, le banquet vous propose un voyage aux saveurs méditerranéennes. Savourez aussi les pizzas croustillantes, crêpes gourmandes, gaufres dorées, frites maison et glaces artisanales, préparées avec passion par nos bénévoles et foodtrucks partenaires.

UN BAL ENFLAMMÉ

Samedi soir, laissez-vous emporter par les rythmes survoltés et dansez jusqu'au bout de la nuit !

UN CODE PROMO EXCLUSIF

Ne manquez pas le programme des Délices Perchés dans votre boîte aux lettres : une surprise attend les Mésageois pour le cabaret-spectacle du vendredi soir !



www.delicesperches.fr

LES DÉLICES PERCHÉS

FESTIVAL

13 14 15
JUIN 2025

Sabra Halgan • Edredon Sensible
• Cie Maboul Distorsion • Théâtre du Caniveau • Cie Eve & Eve • Plastic Boum Boum • Muerto coco • Cie Sans Ceinture Ni Bretelles • Cie Monsieur K... Bar • Cuisine & produits locaux • Spectacles tout public • Concerts • Animations...

NOTRE DAME DE MÉSAGE

design: studio l'amban

Bientôt, découvrez le programme complet dans votre boîte aux lettres et sur :

www.delicesperches.fr

Héberger un artiste, devenir mécène, être bénévole ? Contactez l'équipe :

lesdelicesperches@gmail.com



FESTI MESA'JOIE

LE FESTI MÉSA'JOIE SE RENOUVELLE !

Pour 2025, le Festi Mésa'Joie change de formule et vous propose une programmation à la chapelle St Firmin, pour vous accueillir plus nombreux dans ce lieu chargé d'histoire. Notre volonté reste de varier les publics en incluant des publics éloignés des pratiques culturelles et de développer les échanges autour du pot de l'amitié offert à l'issue de chaque spectacle.

Nous avons lancé la saison le 12 avril dernier avec le groupe HORTENSE. Un très beau moment d'humour et d'émotion autour des reprises pleines de surprises de chansons françaises.

Nous poursuivons le vendredi 6 juin à 20h avec la pièce de théâtre Dubois et Dubois par la Compagnie Attrape Lune dont vous aviez été nombreux à regretter la déprogrammation de dernière minute en octobre. Une bonne opportunité pour rattraper cette occasion manquée !

AU PRINTEMPS



Tarif libre,
minimum 8 euros



Lorsqu'un comptable d'aspect naïf se présente à lui pour être embauché, Michel Dubois, entrepreneur au bord de la faillite, voit en cet homme un pantin idéal pour sauver son affaire. Mais tout ne se passe pas comme prévu. Cette comédie burlesque et loufoque est aussi une ode à la candeur, dont la puissance est ici dévastatrice.

Réservation par messagerie :

festimesajoie@mailo.com

Ou billetterie : <https://www.helloasso.com/associations/festimesajoie/evenements/dubois-et-dubois>

Le dimanche 5 Octobre à 18h, toujours solidaire nous vous proposons un concert au profit de l'association VSArt (Volontariat et Soutien pour l'Art) qui œuvre depuis de nombreuses années pour apporter le réconfort par l'art et la culture aux populations fragiles, de tous âges et toutes conditions.

A L'AUTOMNE

Le trio 3 P'tites Notes, Elisabeth au piano, Meredith à la flûte et François au violon, vous invite à un voyage éclectique pour explorer le caractère, la délicatesse et les élans de diverses cultures musicales du monde. Depuis le répertoire classique, le trio vous entraînera avec fantaisie dans les univers latino, klezmer, celtiques... et bien d'autres encore.



Tarif libre, minimum 8 euros

Réservation par messagerie à festimesajoie@mailo.com



ET AVANT CELA UN NOUVEL ÉVÈNEMENT DU FESTI MÉS'A'JOIE, LA SCÈNE OUVERTE, QUE NOUS REPRODUIRONS CHAQUE ANNÉE DANS LE CADRE DES JOURNÉES DU PATRIMOINE !

Artistes en herbe ou de métier, de tous horizons artistiques, venez présenter une prestation dans le cadre de notre scène ouverte à la Chapelle Saint-Firmin à Notre Dame de Mésage. Soirée conviviale ouverte à tous, c'est une occasion unique de faire connaître vos nouveaux projets et de vous produire dans ce très beau cadre chargé d'histoire.

Alors lancez-vous et/ou faites passer l'info !

Les inscriptions sont attendues avant le 30 juin 2025 auprès de festimesajoie@mailo.com

Pour les spectateurs, réservation également à festimesajoie@mailo.com

Tarif libre



**L'ÉVÈNEMENT SE DÉROULERA LE SAMEDI 20 SEPTEMBRE, À PARTIR DE 20H. !
LECTURES, MUSIQUE, THÉÂTRE, DANSE, HUMOUR, CHANT... TOUTES LES PROPOSITIONS SERONT BIENVENUES !**

TROISIÈME ÉDITION DE LA FÊTE DE LA BIÈRE!

LE SAMEDI 27 SEPTEMBRE AURA LIEU LA TROISIÈME ÉDITION DE LA FÊTE DE LA BIÈRE !

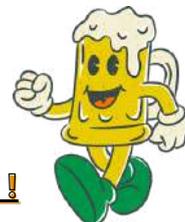


RDV À LA SALLE DU MOULIN, DE 19H À MINUIT



Venez déguster des bières locales, il y en aura pour tous les goûts ! Une restauration sera possible sur place, accompagnée d'une ambiance musicale. Et pour le plaisir des yeux, la Commune vous offre un magnifique feu d'artifice. Venez nombreux pour la troisième édition de cet événement mésageois !

**MERCI DE PRIVILÉGIER LE COVOITURAGE
OU MÊME DE VENIR À PIED !**



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !



Un collectif composé d'associations mésageoises et de personnes volontaires s'est constitué pour pouvoir organiser cette belle soirée et que l'expérience de chacun soit agréable. Mais il nous manque des bras pour le jour J !

Vous avez quelques heures à nous consacrer le 27 septembre ? Rejoignez notre belle équipe de bénévoles !
Contactez-nous au 06 10 80 61 21

ALERTE ARS : LE MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique-tigre (*Aedes albopictus*) est une espèce invasive originaire d'Asie du Sud-Est qui a colonisé une grande partie du monde. Installée en France métropolitaine depuis 2004, son aire de répartition n'a cessé d'augmenter.

Cette espèce est connue comme étant vecteur de la transmission de différents virus à l'origine de maladies humaines comme la dengue, le chikungunya ou le zika. Mais, son implantation dans une commune est avant tout synonyme d'importantes nuisances dues aux piqûres du moustique tout au long de la journée.

Impossible à éradiquer, les actions de lutte visent à maintenir la densité de l'espèce à des niveaux les plus faibles possibles en réduisant le nombre de lieux favorables au développement de l'espèce (= gîtes larvaires). Cette lutte est l'affaire de tous. Vous aussi, en tant qu'acteurs de l'habitat collectif, vous êtes particulièrement concernés.

Souhaiter éradiquer le moustique-tigre est illusoire, mais il est possible de réduire fortement sa nuisance et de limiter les risques sanitaires.

QUELQUES PRÉCONISATIONS :

- Tri, élimination, rangement ou mise à l'abri du matériel pouvant se remplir d'eau ;
- Gestion des bennes : augmentation des fréquences d'évacuation (une fois par semaine dans l'idéal) durant la période d'activité du moustique-tigre pour limiter le stockage d'eau.
- Concernant le fleurissement : proscrire les espèces végétales qui, par leur port ou par leur coupe, permettent de recréer des gîtes larvaires.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : <https://AgirMoustique.fr/moustique-tigre>;
N'hésitez pas à lire attentivement le guide pratique et à vous renseigner auprès de l'EID
(Entente Interdépartementale de démoustication) au 04 79 54 21 58

SOPHROLOGUE CERTIFIÉE

Je suis Cécile Delepo et je vous reçois dans mon cabinet de sophrologie à Notre Dame de Mésage. Formée à cette méthode d'accompagnement psychocorporelle créée par un neuropsychiatre, je vous accueille avec votre histoire et votre problématique et vous propose des pratiques adaptées pour atteindre votre objectif. Spécialisée dans l'accompagnement des personnes souffrant d'un rapport douloureux à la nourriture et ayant une expertise auprès des enfants, j'accompagne les adultes, les adolescents et les enfants, en séance individuelle ou collective, au cabinet et éventuellement en visio.

Par la pratique régulière d'exercices de respiration, de contraction et relâchement musculaire et de projection mentale, vous parviendrez, selon votre besoin, à vous libérer d'un trouble alimentaire, vivre sereinement vos émotions, gérer votre stress, améliorer votre qualité de sommeil, vous préparer aux événements (scolaires, sportifs, professionnels, médicaux), gérer la douleur, développer votre concentration, votre créativité et votre confiance pour un mieux-être quotidien.

Je propose également des protocoles de massage complets adaptables à chacun dans un espace dédié à la détente du corps.

Sur rendez-vous uniquement,
au cabinet ou en visio
Enfant, adolescent, adulte
parcours personnalisé
mardi / mercredi 9h-19h
vendredi 9h-18h
samedi 9h-16h



Cécile Delepo Sophrologue
Sophrologue certifiée
Praticienne en massages bien-être

61 Place Saint Sauveur 38220 Notre Dame de Mésage
0662012431 - ceciledeleposophrologue@gmail.com
www.ceciledeleposophrologue.com
<https://www.instagram.com/cecile.delepc.sophrologue/>

LE CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE



Le centre de planification et d'éducation familiale accompagne les jeunes et les adultes sur un certain nombre de questions liées à la vie affective et sexuelle.

Besoin d'une consultation gynécologique ?
De conseils ?
D'une écoute face à des difficultés que vous rencontrez ?

Une permanence du centre de planification et d'éducation familiale se tient le mercredi après-midi à la maison médicale de garde de Vizille. Il est préférable de prendre un rendez-vous. Ces consultations sont assurées par une sage-femme ou un médecin en fonction des besoins. Ces professionnels de santé peuvent prescrire une contraception, réaliser des actes gynécologiques, suivi de grossesse (ou son interruption) etc.

Ces consultations sont ouvertes aux femmes comme aux hommes et ne font l'objet d'aucun dépassement d'honoraires. Elles sont gratuites pour les moins de 21 ans (sans autorisation parentale) et pour les non assurés sociaux.

Vous pouvez également prendre rendez-vous auprès des conseillères qui seront à votre écoute si vous rencontrez des difficultés relationnelles, familiales, des situations de violences conjugales, intrafamiliales, sexuelles et autres problématiques liées à la parentalité. Elles vous apporteront une oreille attentive en toute confidentialité.

Pour prendre rendez-vous
MAISON MÉDICALE DE GARDE
101 rue du 19 mars 1962, Vizille.
0476298650

Conseil conjugal et familial
Accueil - Écoute - Informations
Par son écoute la conseillère conjugale et familiale soutient et accompagne la personne, le couple ou la famille dans les périodes de vie difficiles.
Gratuit et confidentiel.
Accessible sans autorisation parentale.

Consultations gynécologiques
Gratuites jusqu'à 21 ans et pour les non assurés sociaux.
Tiers payant au-delà de 21 ans.
Accessible sans autorisation parentale.



Rendez-vous le :

Rendez-vous le :

Rendez-vous le :

Rendez-vous le :

**PERMANENCE
DE VIZILLE**

ANTENNE DU CENTRE DE
PLANIFICATION À LA MAISON
MÉDICALE DE GARDE -
101 RUE DU 19 MARS 1962
À VIZILLE
• MERCREDI APRÈS-MIDI
avec ou sans rendez-vous





ROUGEOLE

UNE RECRUESCENCE EN FRANCE ET DANS LA RÉGION, AVEC UNE ÉPIDÉMIE EN COURS AU MAROC

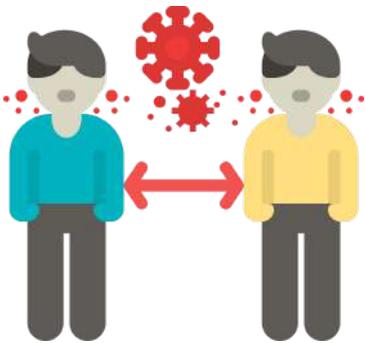
En novembre 2024, l'Organisation Mondiale de la Santé a observé une augmentation des cas de rougeole dans le monde. La rougeole circule plus particulièrement en Asie, Afrique et Europe de l'Est.

En Auvergne-Rhône-Alpes, un seul cas a été déclaré en 2021, contre 73 en 2023 et 139 en 2024. La plupart des cas groupés dans la région avait pour origine un voyageur non-vacciné, de retour d'un séjour dans un pays touché par la rougeole (Dubai, Inde, Roumanie, etc.).

25 cas ont été confirmés dans la région depuis le début de l'année.

Ces derniers mois, une épidémie sévit particulièrement au Maroc. Or, depuis janvier 2025, les autorités sanitaires françaises observent une augmentation notable du nombre de cas importés de rougeole, en provenance du Maroc.

LA ROUGEOLE, UNE MALADIE À PRENDRE AU SÉRIEUX



La rougeole est une maladie très contagieuse : en l'absence de mesures de prévention, un malade peut contaminer jusqu'à 20 personnes. Elle peut entraîner des complications sévères (respiratoires, neurologiques) pouvant nécessiter une hospitalisation, laisser des séquelles, voire entraîner des décès.

La maladie se transmettant par voie aérienne, les adultes, comme les enfants, peuvent être en contact avec le virus de la rougeole dans de multiples circonstances : à la crèche, à l'école, au travail, lors d'activités en intérieur, dans une salle d'attente, etc. Face à la recrudescence des cas dans le monde, certaines destinations peuvent également s'avérer particulièrement à risque.

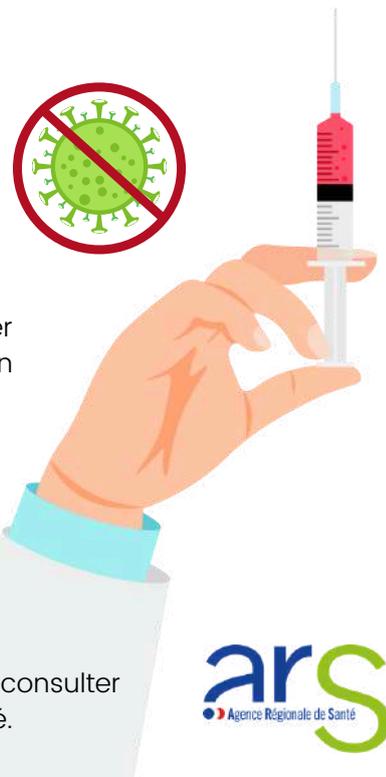
LA VACCINATION RESTE LA MEILLEURE PROTECTION CONTRE LES FORMES GRAVES

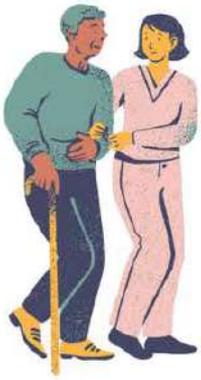
La vaccination est obligatoire pour les enfants nés depuis le 1^{er} janvier 2018 : 1^{ère} injection à 12 mois et 2^e injection à 16-18 mois.

Pour être bien protégées contre la rougeole, toutes les personnes nées depuis 1980 doivent avoir reçu 2 doses de vaccin. Avant 1980, la rougeole était fréquente en France : les personnes nées avant cette date ont donc de fortes probabilités d'avoir contracté cette maladie et d'être immunisées.

Les personnes nées après 1980 et/ou les parents sont donc invités à vérifier leur vaccination et celle de leurs enfants, en repérant l'un des noms de vaccin ci-dessous dans le carnet de vaccination :

- Vaccin monovalent contre la rougeole : Rouvax®
- Vaccin bivalent contre la rougeole + la rubéole : Rudi-Rouvax®
- Vaccin trivalent contre la rougeole + les oreillons + la rubéole (ROR) :
 - ROR® / Trimovax® / ROR Vax® (commercialisés avant 2028)
 - Priorix® / MMR Vax Pro® (commercialisés depuis 2018)





ATELIER POUR LES AIDANTS

VOUS ÊTES AIDANT, VOUS ACCOMPAGNEZ UN PROCHE ÂGÉ OU EN SITUATION DE HANDICAP, QUE VOTRE PROCHE VIVE DANS UN ÉTABLISSEMENT OU À DOMICILE ?

Trois ateliers vous sont proposés durant l'année 2025 sur le pays vizillois !

Sonia Bonneville, formatrice expérimentée depuis plus de 20 ans dans l'accompagnement des proches aidants, vous apporte des solutions à mettre en place au quotidien.

1

FIL MAUVE

Accompagner un proche ayant une maladie de type d'Alzheimer peut être complexe

5 SEANCES EN GROUPE

- Mieux comprendre les effets de ce type de maladie
- Avoir des pistes pour accompagner votre proche sans s'épuiser
- Communiquer autrement avec votre proche
- Mettre en place des ressources favorisant votre répit



2

MBSR

Apprendre à reconnaître et réguler son stress
Favoriser des formes d'apaisement

8 SEANCES EN GROUPE

- Faire les liens entre votre rôle d'aidant et les impacts possibles sur la santé
- Elaborer des pistes pour prendre soin de soi, en prenant en compte les contraintes de chacun.
- Expérimenter des pratiques facilitant le bien-être



3

LA SANTE DES AIDANTS

S'occuper d'un proche fragile et prendre soin de soi, ce n'est pas toujours évident !

4 SEANCES EN GROUPE

- Faire les liens entre votre rôle d'aidant et les impacts possibles sur la santé
- Elaborer des pistes pour prendre soin de soi, en prenant en compte les contraintes de chacun.
- Expérimenter des pratiques facilitant le bien-être



SONIA BONNEVILLE

Formatrice expérimentée dans l'accompagnement des aidants depuis plus de 20 ans vous invite à prendre contact pour tout renseignement ou inscription :

Par téléphone au 06 52 40 98 28
Par mail : sonia.bonneville@mediane-sp.fr

Le nombre de places est limité et l'inscription obligatoire. Ces ateliers sont gratuits pour vous, car financés par la CNSA dans le cadre de la Commission des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des personnes âgées de l'Isère et par le CCAS de Vizille.

Les dates et horaires des 3 ateliers seront déterminés en fonction de la disponibilité des participants de chaque groupe. Ils sont gratuits pour les participants. Vous bénéficierez également d'un accompagnement individuel, composé de 3 entretiens.

Une rencontre aura lieu pour échanger et répondre à vos questions,

le mardi 6 mai à 14h ou à 17h30, à l'ehpad des Ecrins, 218 chemins des Mattons à Vizille.

Merci de contacter Sonia Bonneville au 06 52 40 98 28 pour l'informer de votre venue sur un des 2 horaires.



FAITES DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, GRATUITEMENT AVEC VOLTALIS



Fruit d'un partenariat avec Voltalis et Grenoble-Alpes-Métropole, la ville de Notre Dame de Mésage souhaite proposer au plus grand nombre une solution innovante pour accélérer la transition énergétique sur l'ensemble du territoire. Si vous êtes chauffés au tout électrique, les équipes de Voltalis seront présentes à partir de fin mars sur la commune afin de vous proposer l'installation d'un thermostat connecté, permettant de réaliser des économies d'énergie.

LE MATÉRIEL, LA POSE ET L'APPLICATION SONT 100% GRATUITS !

DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE AVEC LE THERMOSTAT CONNECTÉ VOLTALIS.

Engagée dans une démarche de réduction des consommations électriques et consciente de son impact environnemental, Grenoble Alpes Métropole mène des actions concrètes en faveur de la maîtrise de l'énergie et de la transition énergétique. En partenariat avec la société française Voltalis, elle propose ainsi à tous les habitants de son territoire chauffés électriquement, une solution pour consommer moins et mieux !

Notre Dame de Mésage soutient et relaie le dispositif pour laquelle votre mobilisation est nécessaire.

UN THERMOSTAT INTELLIGENT DÉDIÉ AU CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE.

Totalement gratuit et sans abonnement, ce thermostat connecté se matérialise par des boîtiers connectés à chacun de vos radiateurs électriques.

A ce thermostat s'ajoute une application mobile « MyVoltalis » offrant des services pratiques et innovants. Grâce à cette solution connectée vous maîtrisez votre consommation et pilotez votre système de chauffage pour gagner en confort au quotidien.

UN OUTIL INNOVANT POUR ALLER PLUS LOIN DANS LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE.

Une fois l'installation Voltalis réalisée, vous bénéficiez d'un espace personnel gratuit disponible sur PC, smartphones et tablettes. Cet espace vous permettra de suivre votre consommation d'électricité en temps réel, de programmer à distance votre chauffage pièce par pièce et à distance, en toute simplicité, selon vos habitudes de vie. Vous accédez également à des astuces et conseils à appliquer au quotidien pour faire toujours plus d'économies !



ENSEMBLE PARTICIPONS À L'EFFORT COLLECTIF.

En totale adéquation avec les objectifs de Grenoble-Alpes Métropole et de Notre Dame de Mésage, dont les mesures visent à mieux maîtriser les consommations énergétiques, développer les énergies renouvelables et diminuer les émissions de CO2, le territoire souhaite proposer ce thermostat connecté Voltalis au plus grand nombre.

UN GESTE SIMPLE ET SOLIDAIRE POUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE.

Cette technologie permet de soulager le système électrique lors des pics de consommation ou des baisses de production d'énergie. En effet, le réseau doit maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande. Il fait donc appel à Voltalis pour garantir l'approvisionnement en électricité (et limiter les délestages) plutôt que de faire appel à des centrales thermiques polluantes.



Le petit plus : vous réduisez vos émissions de CO2 !

Pour plus de renseignements, contactez Voltalis :



09 72 10 17 18



contact@voltalis.com

Faire des économies d'énergie !



WWW.VOLTALIS.COM



MAIRIE

Les lundis de 13h30 à 17h30
 Les mardis et vendredis de 13h30 à 18h00. Heures d'été du 15/07 au 16/08 inclus (horaires modifiables en cas de fortes chaleurs) : L'accueil de la Mairie sera ouvert au public les lundis, mardis, vendredis de 13h30 à 15h30. 04 76 68 07 33
mairie@notredamedemesage.fr
www.notredamedemesage.fr

MÉDICAL

Pompiers : 18
 Urgences : 112 depuis un portable
 SAMU et Centre Anti-Poison : 15 (en cas d'urgence)

Urgences Médicales :
 08 10 15 33 33

Urgences 114 :
 Service public d'urgence
 Réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques

Pharmacie de garde :
 Servigardes vous informe par téléphone : 08 25 74 20 30 (0,15€/minute)
www.servigardes.fr

Maison Médicale de garde de Vizille :
 04 76 08 47 09
 • Du lundi au vendredi : 20h-23h
 • Le samedi : 14h-18h et 19h-23h
 • Le dimanche : 9h-12h, 14h-18h et 20h-23h
 Les accès directs sont déconseillés.
 Il vaut mieux téléphoner avant de se déplacer.

TRÉSOR PUBLIC

Depuis le 1er janvier 2022, la Trésorerie de Vizille est fermée. Pour le paiement de vos factures locales, adressez-vous à la Trésorerie de Vif. Pour le paiement de vos impôts, adressez-vous au Centre des Impôts de Grenoble, rue Rhin et Danube.
 Et pour le paiement de vos amendes et factures locales dotées d'un QR-Code, adressez-vous aux Tabac-Presses de Vizille. Plus d'infos sur www.notredamedemesage.fr.

DÉCHETS

Numéro vert concernant la collecte et la gestion des déchets :
 0800 500 027
 (Commande de bac pour les déchets ménagers, date de la collecte des encombrants, etc.)
Les déchèteries :
 Péage du Vizille :
 Rue du Maquis de l'Oisans, 38220 Vizille
 Champ sur Drac :
 Rue Léo Lagrange, 38560 Champ-sur-Drac
 Collecte des ordures ménagères :
 Sur la commune, le jour de la collecte des ordures ménagères est le lundi.
 Lorsque le lundi est férié, la collecte est maintenue. Hormis le 25/12, 01/01 et 01/05, elle se fait le lendemain, soit le mardi.

HORAIRES DÉCHÉTERIES JUSQU'AU 30 JUIN 2025

EAU

• **Potable :**
 Problèmes techniques liés à l'eau potable (fuites, pression, travaux, qualité de l'eau...) et souscription d'abonnement, résiliation, facturation : le centre d'appels de la Régie publique de l'eau potable de la Métropole est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h au 04 76 59 58 17
 Informations complémentaires sur le site :
<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/8-gerer-mon-eau.htm>
 Les abonnés à l'eau de Notre Dame de Message peuvent se rendre aussi à l'accueil du secteur de Grenoble-Alpes Métropole situé 43 avenue du Maquis de l'Oisans à Pont de Claix, dans la même tranche horaire.

• **Assainissement :** 04 76 59 58 17 le centre d'appels est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h au 04 76 59 58 17
 • **Astreinte eau potable et assainissement** (soir et week-end et uniquement en cas de nécessité pour une intervention urgente) : 04 76 98 24 27
 • **Problèmes techniques liés à l'assainissement :** 0 800 500 048

VOIRIE

Toutes les demandes liées à ce service doivent être faites auprès de Grenoble-Alpes Métropole au : 0 800 500 027 ou en ligne sur le site lametro.fr
 Cette ligne est ouverte de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h ou en ligne sur le site de la Métropole : "mes aides, mes démarches"

COMMUNES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Vizille	Fermé	8:15-14:15	8:15-14:15	8:15-12:15	8:15-12:00 13:00-17:30	8:15-12:00 13:00-17:30
Champ sur Drac	Fermé	8:15-14:15	8:15-14:15	8:15-12:15	8:15-12:00 13:00-17:30	8:15-12:00 13:00-17:30
Vaulnavey le Haut	8:15-12:00 13:00-17:30	8:15-12:00 13:00-17:30	8:15-12:00 13:00-17:30	8:15-12:00 13:00-17:30	8:15-12:00 13:00-17:30	8:15-12:00 13:00-17:30

AGENDA

MAI

17/18 Exposition de peinture

24 Atelier Yes
Yoga et Sophrologie

25 Théâtre "Les Crapauds Fous"
par la Cie Partage

JUIN

6 Théâtre "Dubois et Dubois"
par la Cie Attrape Lune

13/14/15 Festival Les Délices Perchés

15 Concert par Céline
et Barbara Deschamps

21 Atelier Yes
Yoga et Sophrologie

SEPTEMBRE

20 Scène ouverte

20/21 Journées du Patrimoine

27 Atelier Yes
Yoga et Sophrologie

27 Fête de la bière

OCTOBRE

5 Concert par le Trio "3 P'tites Notes"

MAIRIE – Ouverture au public :

- Les lundis de 13h30 à 17h30
- Les mardis et vendredis de 13h30 à 18h00

Heures d'été du 15/07 au 16/08 inclus

(horaires modifiables en cas de fortes chaleurs) :

L'accueil de la Mairie est ouvert au public les
lundis, mardis, vendredis de 13h30 à 15h30.

Mairie

Notre Dame de Mésage

Place de la Mairie

38220 Notre Dame de Mésage

Tél. 04 76 68 07 33

Mail : mairie@notredamedemesage.fr

Web : www.notredamedemesage.fr

Dépôt légal 2ème trimestre 2025

Responsable de Publication : Jérôme BUISSON / Comité de rédaction : Commission Communication /
Graphisme Mise en Page : Manon Gallego / Impression : Mairie / Tirage : 520 exemplaires